

REPUBLICQUE DU DAHOMÉY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

SECRET N° 9 /PR--SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le Décret n° 558/PR du 31 Décembre 1966, portant formation
du Gouvernement ;

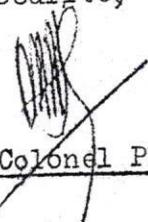
D E C R E T E :

ARTICLE 1er.— A compter du 14 Janvier 1967, le Lieutenant-Colonel
Philippe AHO, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, est chargé
de l'intérim du Chef de l'Etat, pendant la durée de son absence.

ARTICLE 2.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la
République du Dahomey.—

Fait à COTONOU, le 13 Janvier 1967
par le Président de la République,

Le Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité,


Lieutenant-Colonel Philippe AHO


Général Christophe SOGLO.

AMPLIATIONS :

PR 4 - MIS 2 - CS 6 -
SGG 4 - Ministères 8 -
IAA 1 - Ode. Chanc. 1 -
JORD 1.—